

Coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour appuyer la stratégie Europe 2020

2010/2234(INI) - 18/11/2010

Le Conseil a adopté des **conclusions** sur les priorités de la coopération européenne en matière d'enseignement et de formation professionnels pour la période 2011-2020.

Les conclusions exposent une **conception globale de l'enseignement et la formation professionnels (EFP) en 2020**, en vertu de laquelle les systèmes européens d'EFP devraient être plus attrayants, en adéquation avec le monde du travail, novateurs, accessibles, souples et davantage axés sur la carrière que ce n'est le cas en 2010.

Elles fixent par ailleurs 4 objectifs stratégiques à long terme pour la période 2011-2020, qui correspondent à ceux définis dans le cadre stratégique "Éducation et formation 2020", à savoir:

1. améliorer la qualité et l'efficacité de l'EFP - améliorer son attrait et son adéquation avec le marché du travail;
2. faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité;
3. encourager la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise;
4. favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active.

Le texte établit aussi des **objectifs à court terme pour chacune de ces priorités pour les années 2011 à 2014**. Elles alimenteront les discussions lors de la réunion ministérielle informelle consacrée à l'EFP qui aura lieu à Bruges (BE) le 7 décembre 2010 et serviront de base à un communiqué spécial qui sera adopté à cette occasion.